



Termes de référence pour le recrutement d'un consultant en communication pour l'élaboration d'un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liés à la transhumance dans la région du Liptako-Gourma (Burkina Faso-Mali et Niger)

Lieux de la consultance : Tin-Akoff (Oudalan) ; Kantchari (Tapoa) ; Makalondi (département SAY), Tera Département de Tera) (Niger) ; Tessit (cercle Ansongo), Mondoro (Cercle de Douentza) (Mali)

Durée : 02 mois

Date de début : 1^{er} novembre 2020

Date de Fin : 1^{er} janvier 2021

1- CONTEXTE :

La mission pays de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Burkina Faso dans le cadre de son mandat, œuvre de concert avec le Gouvernement ainsi que les acteurs de la société civile à relever les défis opérationnels croissants de la migration, améliorer la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par la migration et préserver le bien-être et les droits humains des migrants.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est une organisation créée en 1951, qui occupe la position de chef de file sur la scène migratoire. Forte de ses 169 Etats Membres auxquels viennent s'ajouter 8 autres Etats ayant le statut d'observateur, et disposant de bureaux dans plus de 100 pays, elle opère étroitement avec ses partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux afin de gérer les migrations dans un bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, promouvoir la coopération internationale sur la scène migratoire, faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes migratoires et offrir une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, en ce compris les réfugiés et les déplacés internes. Depuis le mois de Septembre 2016, l'OIM est devenue l'organisme chargé des migrations des Nations unies.

La région du Liptako-Gourma, à cheval entre les frontières communes au Burkina Faso, au Mali et au Niger couvre une superficie de 370 000 km² dont 57,6% du territoire du Burkina Faso, 21% de celui du Mali et 10% de celui du Niger. La superficie des trois États membres de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG) partageant cet espace transfrontalier est de 2 781 200 km², avec une population estimée à 62 269 878 d'habitants (Banque mondiale, 2019).

Du point de vue politique, les trois pays membres de la région du Liptako-Gourma sont des régimes présidentiels. Ce sont des pays multipartites où des élections sont régulièrement organisées, même s'ils ont connu des périodes de régimes d'exception.

Les trois pays sont engagés dans un processus de décentralisation intégrale de leur territoire ; ce qui se traduit par le transfert de prérogatives importantes en matière de développement local et de gestion des ressources naturelles aux élus locaux.

La région connaît un niveau de pauvreté élevée, soit une moyenne de 42,3 %¹. Cette pauvreté contribue à rendre les communautés peu résilientes face aux aléas climatiques et économiques. Parallèlement, les chocs successifs exacerbent la pauvreté des communautés qui peinent chaque fois davantage à se relever. Selon le diagnostic établi par l'ALG en 2019, l'insécurité alimentaire est chronique dans la zone du Liptako-Gourma. De 2015 à 2018, le nombre total d'individus en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de plus de 60% pour atteindre plus de 875 000 personnes en 2018.

La grande majorité de la population du Liptako-Gourma (90%) vit en zone rurale. Des taux de croissance démographique très élevés sont enregistrés (entre 3 et 4% par an). Elles se traduisent par la jeunesse de la population.

Située au cœur de la bande sahélo-saharienne, la région du Liptako-Gourma est une zone de continuité socioculturelle et économique où vivent plusieurs groupes ethniques aux traditions interdépendantes.

Du fait de sa position géographique, elle connaît des conditions climatiques et environnementales très difficiles qui en font une zone austère et très fragile, malgré des potentialités réelles en matière d'élevage. Cette situation a rendu la région du Liptako-Gourma particulièrement vulnérable avec une accentuation des fragilités par suite des crises maliennes et libyennes de 2012 et l'instabilité politique persistante dans les trois pays. Ainsi, la région est de plus en plus affectée par les attaques des groupes armés non étatiques, la montée de l'extrémisme violent, la radicalisation et la recrudescence des conflits communautaires ; phénomènes qui créent une instabilité régionale croissante à travers une insécurité de plus en plus grandissante et des mouvements de populations très importants avec leurs corolaires de tensions et de violations des droits humains.

Ces différents phénomènes ont trouvé un terreau favorable ou des facteurs déclencheurs et/ou aggravants.

La bande frontalière Burkina-Mali-Niger et ses espaces continus partagent des caractéristiques communes d'espaces à faible présence de l'Etat en termes de présence physique et d'actions de développement favorisant ainsi la naissance au sein des populations locales d'un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics, des frontières très poreuses qui favorisent les trafics de tout genre et la présence des groupes armés non étatiques, une absence d'opportunités et de perspectives pour les populations surtout les jeunes et les femmes et la multiplication des conflits communautaires.

Les communautés vivant dans ces espaces ont produit au cours des siècles des mécanismes de résolution de conflits efficaces, qui puisent leurs fondements dans la culture et l'histoire. Ils font appel à la parenté, à l'histoire et aux mythes fondateurs des communautés, aux valeurs culturelles, etc. Parmi ces mécanismes, on peut citer : le cousinage ou la parenté à plaisir, la palabre comme technique de négociation et de médiation, les pactes d'alliances entre communautés, les cérémonies festives comme mécanisme d'apaisement social, les mécanismes à caractère religieux ou magique, etc. L'application de ces mécanismes en cas de conflits a permis de résoudre de nombreux conflits sans l'intervention de l'Etat et de la justice pendant plusieurs années avec comme résultat une gestion des conflits à l'intérieur des communautés et entre communautés à travers une régulation sociale acceptée par tous les acteurs.

A côté de ces mécanismes traditionnels de résolution de conflit, des alternatives modernes existent. Ce sont : les modes de règlement à l'amiable, par conciliation et devant les tribunaux. Ces modes de règlements reposent sur l'intervention des autorités administratives et judiciaires.

¹ Données Banque Mondiale : 2016 (Burkina Faso et Niger) ; 2017 (Mali).

Si ces dernières années la confiance dans les mécanismes traditionnels de gestion de conflit semble globalement s'éroder, force est de reconnaître que les communautés ont tout de même d'abord recours aux mécanismes traditionnels pour résoudre leurs différends et n'approchent les autorités qu'en dernier ressort.

Cependant, les normes coutumières peinent à s'adapter aux nouvelles dynamiques et les mécanismes de résolution des conflits sont globalement en perte de vitesse. Leur efficacité relative à une incidence sur la prévalence des conflits, fluctuante selon les zones. La coexistence du droit coutumier et du droit étatique et la dualité des instances d'arbitrage créent une incertitude juridique compliquant la résolution des conflits locaux. La cohésion sociale, d'une façon générale demeure une préoccupation dans la zone.

Les conflits agriculteurs/éleveurs constituant la majorité des conflits communautaires et, au vu de leur nature à compromettre la recherche d'une paix durable dans la région du Liptako-Gourma, le projet « promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma (LG-2: Mali, Niger, Burkina) » financé par le fond de consolidation de la paix des Nations Unies propose une réponse structurante qui agira sur les facteurs déclencheurs de ces conflits en renforçant les mécanismes d'alerte précoce et de mobilisation communautaire inclusive. Le projet a pour objectif global d'appuyer les acteurs des trois pays à prévenir et gérer efficacement les conflits liés à la transhumance dans le Liptako-Gourma.

Afin d'assurer la vulgarisation des bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liées à la transhumance ,l'Organisation internationale pour les migration (OIM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) souhaitent conduire une étude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sur lesdits pratiques dans les zones d'intervention du projet notamment, Tin-Akoff (Province d'Oudalan) qui fait frontière avec les Républiques du Mali et du Niger, Commune de Seytenga (Province de Seno), Commune de Kantchari (Province Tapoa) qui fait frontière avec le Niger, Makalondi (département SAY) qui fait frontière avec le Burkina Faso, Commune de Téra (Département de Tera) à la frontière Burkina Faso et Mali, Commune de Tessit (cercle Ansongo) frontière Niger et le Burkina Faso et la Commune de Mondoro (Cercle de Douentza) frontière Burkina Faso

Ces Termes de Référence (TdR) sont développés pour préciser le travail de l'agence de communication/consultant en communication notamment pour l'élaboration d'un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liées à la transhumance dans le cadre de l'exécution du projet « Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma » de l'OIM et de FAO.

2- PRESTATIONS COUVERTES PAR LE PRÉSENT CONTRAT

Sous la supervision générale du BPF Programme Coordinator et sous la supervision directe de l'équipe de gestion du projet, le consultant est chargé de l'élaboration d'un plan de communication sur les bonnes pratiques en matière de gestion des conflits liées à la transhumance dans le cadre de l'exécution du projet « Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma » de l'OIM et de FAO.

En particulier, il/elle devra :

MISSION 1 : Faire un diagnostic des bonnes pratiques et des campagnes de sensibilisation existantes sur la gestion des conflits liées à la transhumance au Burkina Faso, au Mali et au Niger

- Relever les bonnes pratiques en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance au Burkina Faso, au Mali et au Niger ;

- Faire un inventaire des campagnes de sensibilisation déjà menées sur la gestion des conflits liés à la transhumance dans les 3 pays ;

MISSION 2 : Identifier les moyens de communication adaptés pour sensibiliser les populations cibles sur la gestion des conflits liés à la transhumance dans chacun des trois pays

- Identifier les supports de communication adaptés pour la sensibilisation et la vulgarisation des bonnes pratiques dans chaque pays ;
- Identifier des canaux de communication adaptés pour la sensibilisation et la vulgarisation des bonnes pratiques dans chacun des trois pays ;
- Proposer des messages de sensibilisation selon les supports et outils de communication

MISSION 3 : Elaborer un plan de communication pour l'ensemble des trois pays.

3- RESULTATS CONCRETS ET MESURABLES DE LA MISSION :

- Un diagnostic des bonnes pratiques et des campagnes de sensibilisation existantes sur la gestion des conflits liées à la transhumance au Burkina Faso, au Mali et au Niger est fait ;
- Des moyens de communication adaptés pour sensibiliser les populations cibles sur la gestion des conflits liés à la transhumance dans chacun des trois pays sont identifiés ;
- Un plan de communication est élaboré.

4- EDUCATION ET EXPERIENCE :

- ✓ Diplôme de master dans le domaine de communication, sciences sociales ou autres disciplines relatives (communication pour le développement ; journalisme, marketing)
- ✓ Avoir au moins, sept années d'expérience professionnelle en matière de communication sociale et/ou du développement

5- QUALIFICATIONS :

En vue de réaliser cette mission, les facilitateurs (e) devront répondre aux qualifications requises suivantes :

- ✓ Avoir une bonne expérience dans l'élaboration des plans et stratégies de communication ;
- ✓ Avoir une expérience dans l'élaboration et la production des messages de sensibilisation ;
- ✓ Excellente capacité de communication
- ✓ Bonne capacité d'analyse et de résolution de problèmes.
- ✓ Capacités à saisir, traiter et analyser les données qualitatives et quantitatives.
- ✓ Avoir des preuves d'expérience précédente ou de participation en tant que membre d'équipe dans au moins trois (03) missions similaires d'études ;
- ✓ Avoir une Parfaite compréhension des enjeux de la cohésion sociale dans la zone du Liptako Gourma

6- COMMENT POSTULER :

Les dossiers de candidature des consultants (es) intéressé(es) par la présente offre devront obligatoirement comporter les deux éléments suivants :

- **Le CV** doit mettre en évidence les qualifications et expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission et **les références professionnelles pour des missions similaires**.
- **Offre technique et financière**
- **Lettre de motivation**

NB : Les dossiers de candidatures incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.

Veuillez envoyer aux adresses e-mail suivantes : oimburkinafaso@iom.int en mentionnant la référence du poste en objet : **OIMBF10-CONSULTANCE-006-2020**. **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 27 octobre 2020.**

Toutes les candidatures doivent inclure une adresse e-mail fonctionnelle et un numéro de mobile **Veuillez noter que seules les candidatures envoyées par e-mail seront acceptées et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**